



CONDITIONS GÉNÉRALES ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Vous participez à des cours de danse collectifs. Pour son bon déroulement et votre progression, il est nécessaire de respecter un minimum de règles.

1/ RESPECT DE L'AUTRE

C'est permettre à vos partenaires d'évoluer dans de bonnes conditions :

- Hygiène : Ne vous aspergez pas de parfum mais n'oubliez pas non plus d'en mettre. Pensez à prendre un tee-shirt de rechange lorsque vous faites plusieurs cours d'affilée en saison chaude.
- Bonne humeur, grand sourire et haleine fraîche facilitent les relations !

2/ RESPECT DES LOCAUX

La fréquentation d'une salle passe inévitablement par le respect des règles de l'établissement qui nous accueille (mobilier, propreté, interdiction de fumer, nuisances sonores, ...).

3/ RESPECT DE LA PÉDAGOGIE

- Ponctualité : Les cours débutent et se terminent à heure fixe. Votre progression dépend de la relation que vous entretenez avec vos partenaires, le groupe et les enseignants. Vous arrivez assez tôt afin de vous changer et être prêts pour le début du cours. Vous vous efforcez, en vous préparant, de ne pas déranger le cours qui se termine.
- Changement de partenaire : Pour une rapide évolution du groupe, le changement de partenaire est de rigueur dans tous les cours collectifs. Exceptionnellement, signalez-vous auprès des professeurs si vous ne souhaitez pas de changement de partenaire. Vous conviendrez avec eux de ce qu'il y a de mieux pour vous et le bon fonctionnement du groupe.

4/ MODALITES D'INSCRIPTION ET DE PAIEMENT

- L'adhésion et l'inscription aux cours se font en ligne via un formulaire de la plateforme Helloasso. Le paiement de l'adhésion à l'association se fait via ce formulaire. L'assurance individuelle, hors responsabilité civile, est comprise dans cette adhésion. Vous l'acceptez en validant ce formulaire. En validant cette adhésion, vous acceptez les CGV (conditions générales de vente) et le règlement intérieur.
- Vous recevez, de la part d>Helloasso, une attestation de paiement adhésion et une carte d'adhérent que vous devez télécharger, imprimer et compléter avec le numéro d'adhérent qui se trouve dans le mail de validation des cours choisis. Vous devrez la présenter à la demande.
- Vous recevez de la part du bureau de Tapswing un mail qui valide votre adhésion à l'association, vous fournit le numéro d'adhérent à écrire sur la carte d'adhérent que vous avez téléchargée, vous détaille les cours choisis, le montant de la cotisation pour les cours selon le tarif que vous sollicitez. Si vous avez sollicité un tarif réduit mais que vous n'avez pas fourni la pièce justificative conséquente à ce tarif, le tarif plein sera appliqué et vous ferez donc l'objet d'une demande de complément. La cotisation, les justificatifs médicaux et de tarifs réduits sont à fournir dans les 2 semaines qui suivent la réception du mail de validation de l'adhésion.
- Vous fournissez, dans les délais indiqués ci-dessus : certificat médical/attestation bonne santé ET pièces justificatives du tarif réduit souhaité, en envoyant un mail contenant les scans LISIBLES des justificatifs, en pièces JOINTES pas en Copiées/Collées, et en précisant l'objet du mail "TS inscriptions justificatifs" suivi du "nom des pièces" : certificat médical, carte étudiant, pôle emploi, et de votre Nom et prénom ... l'émetteur ne précise pas toujours en clair le nom de l'émetteur. CF paragraphe règles générales alinéa « coordonnées pour les envois ».



- Le règlement des cours peut se faire par chèque(s) à l'ordre de TAP SWING BY ASPTT, chèques vacances (PAPIER : la date de VALIDITE doit être au plus tôt le 31/12 de l'année de fin d'exercice), E-Billet ANCV, par virement (un seul virement pour la totalité, en Octobre au plus tard), en espèces.
- Le règlement se fait à l'année. Un échelonnement est toléré SEULEMENT avec un paiement par chèques. Le nombre est limité à 3 chèques maximum (Octobre, Novembre, Janvier pour les inscriptions aux cours « annuels » du 1^{er} Trimestre de l'année de début d'exercice) et à 2 chèques maximum (Janvier et Février pour les inscriptions aux cours à partir de Janvier de l'année de fin d'exercice). Les chèques sont autant que possible encaissés autour du 26 du mois. Le paiement est versé en une seule fois pour tous les autres moyens de paiement, Octobre au plus tard.
- Les justificatifs **valides** permettant d'approuver le droit aux différents tarifs réduits, doivent être fournis dans **les 14 jours qui suivent** la date de validation de l'adhésion. Ils seront transmis en pièce jointe par mail à l'adresse qui sera indiquée dans le formulaire d'adhésion. En l'absence de cette présentation, le tarif plein sera appliqué
- L'adhésion n'est pas remboursable. Tout trimestre de cours commencé est dû. Par exception, les conditions de remboursement suite à annulation/abandon pourraient être étudiées au cas par cas par les membres du bureau selon les motifs d'annulation présentés sur présentation de justificatifs (Ex : certificat médical daté ou lettre de l'employeur).
- Le tarif des cotisations est calculé à l'année en tenant compte des jours fériés et des vacances.

5/ RÈGLES GÉNÉRALES

- Chaque adhérent dispose d'une assurance couvrant sa responsabilité civile. La responsabilité de l'association ne pourra être engagée quel que soit le préjudice matériel ou corporel subi ou causé par tout participant.
- Vacances de Tap Swing : Consultez le planning de l'année en cours sur le site internet www.tapswingandco.fr
- Les cours sont ouverts à tous en loisir. Pour les professionnels désireux d'y participer veuillez nous consulter pour les tarifs adaptés ou renseignez-vous pour des cours particuliers.
- L'accès aux cours, salles, pièces du bâtiment des cours, la circulation dans les bâtiments du cours respectent les lois et règles sanitaires en vigueur. Ces obligations évoluent en fonction des changements légaux apportés.
- Coordonnées utiles pour les différentes actions (si vous avez un doute, appelez le 06 20 26 19 34 avant votre écrit) :
 - o DANSES : Informations, demande modifications, ...
 - Déposer une demande mail tapswing.inscriptions@gmail.com.
 - o Annulation, droit à l'image, accidents, administratif divers (certificat maladie, tarif réduit, ...), ...
 - Mail tapswing.comptabilite@gmail.com COPIE tapswing.inscriptions@gmail.com, courrier : tapswing By ASPTT Chez Mme Grange Jany 92 av de Noës 33600 PESSAC.

6/ DROIT À L'IMAGE

Lors des cours, soirées ou manifestations auxquelles participent Tap Swing By ASPTT, des images pourront être captées en public et être diffusées sur notre site ou les pages Facebook de l'association, dans le respect de la législation française sur le Droit à l'Image. Chaque personne photographiée par nos photographes, reste propriétaire de son image. Il peut s'opposer par écrit à sa diffusion sur notre site, par mail, par téléphone ou par courrier.